

Comités de lecture 2016

Les comités de lecture se réunissent le mardi matin, tous les 15 jours, sauf pendant les vacances scolaires, selon un calendrier établi dès la fin juin. Y participent des bibliothécaires d'Emeraude, Coulaines, Rouillon, Chateaubriand, Bigarreux, ainsi que du Centre Hospitalier du Mans et de Sablé s/Sarthe.

Comme chaque année, le CL s'est réuni au Mans, à la maison des associations, sauf pour le 1^{er} CL de septembre qui s'est tenu à la maison de quartier Edith Piaf, en même temps que la réunion de rentrée de l'association départementale.

Nombre de CL: **17**, contre 18 en 2015, à la fois pour des raisons de calendrier et de contraintes budgétaires.

Par roulement de 2, une équipe de 5 bibliothécaires (4, Emeraude, 1 de Chateaubriand), aidée de remplaçantes, se charge du choix des livres et de l'animation du CL. Elle s'aide des critiques des Notes Bibliographiques de notre association nationale, des différents médias, ainsi que des conseils des libraires de chez Doucet, notre partenaire.

Chaque bibliothécaire dispose de 15 jours pour rédiger une fiche-lecture, à la fois résumé et argumentaire.

Nouveauté : depuis septembre, en plus de la fiche lecture, il est demandé la rédaction du mini-résumé du livre, ce dernier étant envoyé par mail à une bibliothécaire qui se charge de collecter l'ensemble.

Auparavant, c'était une seule bibliothécaire qui confectionnait ces minis-résumés, destinés à l'information des bibliothécaires, n'ayant pu assister au CL, ainsi qu'à celle des lecteurs de nos bibliothèques.

Les minis-résumés sont largement diffusés aux responsables des bibliothèques de Champagné, Saint Saturnin, La Flèche.

Nombre de livres étudiés en 2016 :

315 ce qui correspond à environ 55% de littérature française ou francophone.

--> Romans policiers environ 17% des livres présentés, en moyenne, 2 à 3 par CL, sauf en septembre, octobre où sont privilégiés les livres dits de la rentrée littéraire. La littérature policière représente une part importante de nos choix en littérature étrangère (3 policiers sur 4)

--> Romans dits de détente : "terroir", et "best-sellers sentimentaux" 8 % (à noter que certains romans, non répertoriés dans la littérature dite de détente, peuvent de par leur sujet et leur lecture facile s'en rapprocher).

Remarque sur le choix des livres

Un certain nombre de nos lecteurs nous demandent des romans optimistes , mais beaucoup d'écrivains ne sont pas sur ce registre , d'où parfois nos difficultés dans le choix des livres, surtout que nous sommes sensibles néanmoins à la qualité de l'écriture.

Souhait pour la rentrée prochaine

Il serait bénéfique que des bibliothécaires de Coulaines ou de l'Hôpital intègrent l'équipe d'animation des comités de lecture. Nous devons faire en sorte de nous organiser en trois binômes pour une meilleure efficacité. Enfin, il serait bon de rappeler quelques consignes concernant la fiche de lecture : un bref résumé, une analyse personnelle du livre, quelques précisions sur l'auteur et un avis sur l'opportunité d'achat en fonction d'un certain type de lectorat. La bibliothécaire ne lit pas pour elle, mais pour nos lecteurs.

Il faut veiller au respect du format de la fiche- lecture, la tendance est à la multiplicité des formats. (ils sont par la suite classer au CD).

Pour finir, il est bon de compléter l'analyse effectuée par la bibliothécaire par des avis de la presse spécialisée ou de différents articles de magazine mais nous devons nous centrer sur ce qu'ils apportent en plus, avis contrastés...et éviter les commentaires de blogs littéraires.

Régine Gali.